



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-15-0580 du 30/04/2015

Arrêté du 21 novembre 2011

ARRETE PORTANT MUTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS
ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES SUR DES EMPLOIS
DE CHEFS DE SERVICE COMPTABLE DE 4^{EME} (INDICE 1040) ET 5^{EME} CATEGORIE (INDICE 1015)

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mutation d'administrateurs des Finances publiques adjoints et d'inspecteurs divisionnaires hors classe des Finances publiques sur des emplois de chefs de service comptable de 4^{ème} (indice 1040) et 5^{ème} catégorie (indice 1015).

Date d'application : 1^{er} semestre 2012

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES SUR DES EMPLOIS DE CHEFS DE SERVICE COMPTABLE DE 4ÈME (INDICE1040) ET 5ÈME CATÉGORIE (INDICE 1015).....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES HORS CLASSE DES FINANCES PUBLIQUES SUR DES EMPLOIS DE CHEFS DE SERVICE COMPTABLE DE 4^{ÈME} (INDICE 1040) ET 5^{ÈME} CATÉGORIE (INDICE 1015)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du budget, des comptes
publics et de la réforme de l'Etat

ARRÊTÉ n°74 / 2011-IDIV du 21/11/2011

portant mutation d'administrateurs des finances publiques adjoints et d'inspecteurs divisionnaires hors classe des finances publiques sur des emplois de chefs de service comptable de 4^{ème} (indice 1040) et 5^{ème} catégorie (indice 1015).

Madame la ministre du budget, des comptes publics, de la réforme de l'Etat et porte-parole du gouvernement

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des impôts ;
- Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2006-816 du 7 juillet 2006 modifiant le décret n°48-1108 du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites ;
- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques et le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu l'arrêté du 21 septembre 2005 modifié fixant le classement des emplois comptables des services déconcentrés de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 3 janvier 2006 modifiant l'arrêté du 26 septembre 2003 portant création de postes comptables dans les services déconcentrés de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 21 mars 2006 portant réorganisation des recettes des impôts des services déconcentrés de la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 26 février 2007 fixant le classement des emplois de chef de service comptable à la direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 21 août 2007 portant modification du classement des emplois de chef de service comptable de la direction générale des impôts ;
- Vu les arrêtés des 18 juin, du 26 octobre, du 11 décembre 2009, du 9 juin 2010 et du 11 avril 2011 portant création de directions régionales et départementales des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 19 avril 2010 relatif à la fixation du cautionnement des contrôleurs budgétaires et comptables ministériels, des comptables directs du Trésor, des huissiers du Trésor public, du comptable de la direction des grandes entreprises, de l'agent comptable des impôts de Paris, des comptables des services des impôts des entreprises et des conservateurs des hypothèques ;
- Vu l'avis émis dans la séance du 11 octobre 2011 par les commissions administratives paritaires n° 1 et 2 de la direction générale des impôts ;
- Vu les demandes des intéressés ;

ARRÊTE

Article 1 : Les chefs de service comptable des finances publiques de 4^{ème} catégorie - 1040 dont les noms suivent, sont mutés en cette qualité sur un emploi de même catégorie dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

	Situation administrative	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	
Nom patronymique	Grade	Direction	Date d'effet	Direction
Nom d'usage	Echelon	Résidence		Résidence
Prénom	Rang	Poste		Poste
N° DGFIP				
BROCA	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT	DRFIP RHONE-ALPES ET RHONE	31/01/2012	DRFIP RHONE-ALPES ET RHONE
GABRIEL	6	GIVORS		LYON
142387	01/01/2008	SIE GIVORS IND. 1040		SIE LYON PRESQU'ILE IND. 1040
		déclassé 1015 au 01/01/2012		1CSC 1040
LEVAL	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	DDFIP ESSONNE	01/06/2012	DDFIP YVELINES
JOSE	3	MASSY		SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
	04/12/2004	SIE MASSY SUD IND. 1040		SIE ST QUENTIN E IND. 1040

MARTINOLES	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	DDFIP SAONE ET LOIRE	01/04/2012	DRFIP PARIS EX PARIS OUEST
GERARD	3	MACON		PARIS
81129	01/06/2008	SIE MACON IND. 1040		SIE 15E GRENEL/JAV. IND. 1040
		déclassé 1015 au 01/01/2012		CSC 1040

Article 2 : Les chefs de service comptable des finances publiques de 5^{ème} catégorie - 1015 dont les noms suivent, sont mutés en cette qualité sur un emploi de même catégorie dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

	Situation administrative	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	
Nom patronymique	Grade	Direction	Date d'effet	Direction
Nom d'usage	Echelon	Résidence		Résidence
Prénom	Rang	Poste		Poste
N° DGFIP				
BORIOS	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	DRFIP MIDI PYRENEES ET HAUTE GARONNE	01/04/2012	DRFIP MIDI PYRENEES ET HAUTE GARONNE
JEAN-MARC	3	TOULOUSE		TOULOUSE
124116	01/09/2005	SIE TOULOUSE OUEST IND. 1015		SIE TOULOUSE NORD IND. 1015
		CSC 1015		CSC 1015
CARLES	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES	DDFIP SEINE ET MARNE	01/01/2012	DDFIP SEINE ET MARNE
MONIQUE	9	MEAUX		NOISIEL
131250	01/09/2006	SIE MEAUX O IND. 1015		SIE NOISIEL-MARNE V IND. 1015
		déclassé 985 au 01/01/2012		CSC 1015
GUISELIN	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	DDFIP ISERE	16/02/2012	DRFIP PARIS EX PARIS EST
DOMINIQUE	3	BOURGOIN-JALLIEU		PARIS
142671	04/04/2009	SIE BOURGOIN JALLIEU IND. 1015		SIE 12E QUINZE-VING IND. 1015
		déclassé 985 au 01/01/2012		CSC 1015
LACAZE	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	DDFIP VAL DE MARNE	15/05/2012	DRFIP HAUTE VIENNE
THOMAS	3	CHOISY-LE-ROI		LIMOGES
MARIE-CHRISTINE	23/11/2005	SIE CHOISY-LE-ROI IND. 1015		SIE LIMOGES VILLE IND. 1015
103394		déclassé 985 au 01/01/2012		CSC 1015
MERGAUX	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE	DDFIP YVELINES	01/04/2012	DDFIP HAUTS DE SEINE ZONE B
JEAN-PHILIPPE	3	POISSY		SEVRES
124429	28/12/2002	SIE POISSY IND. 1015		SIE SEVRES IND. 1015
		déclassé 985 au 01/01/2012		CSC 1015

BOUCHART PATRICE 136298	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 22/07/2010	DRFIP NORD ZONE A TOURCOING SIE TOURCOING NORD IND. 1015 CSC 1015	01/06/2012	DRFIP NORD ZONE A ROUBAIX SIE ROUBAIX SUD IND. 1015 CSC 1015
MARCHETTI RAYMOND 128466	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 01/01/2008	DDFIP SEINE ET MARNE SENART LIEUSAIN SIE SENART LIEUSAIN IND. 1015 déclassé 985 au 01/01/2012	01/06/2012	DDFIP ESSONNE MASSY SIE MASSY SUD IND. 1015 CSC 1015

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 21 NOVEMBRE 2011

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATEUR CIVIL, HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU RH-1B,

OLIVIER ROUSEAU

BOFiP Direction générale des Finances publiques Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756
---	----------------